

Département de la Haute-Vienne

❖ Commune de DOMPS

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de Conseillers :	
<i>en exercice</i>	: 10
<i>présents</i>	: 7
<i>votants</i>	: 7
<i>Pour</i>	: 7
<i>Contre</i>	: 0
<i>Abstentions</i>	: 0

Le Conseil Municipal de la commune de DOMPS s'est réuni en session ordinaire, le dix-neuf mars deux mil vingt quatre à 20h30, suivant convocation en date du douze mars deux mil vingt quatre, sous la présidence de Mme BOUR Coline, Maire.

Étaient présents : Mme BOUR Coline, Mr BOUTY Serge, Mr BREUX Sylvain, Mr CHARIAL Nicolas, Mr CHASSAGNE Yannick, Mr LEROUSSEAUD Sébastien, Mr MONTHEIL Jean Pierre

Membre excusé ayant donné pouvoir : Mr VERHELST Eduard, pouvoir à Mr Serge BOUTY

Membres excusés n'ayant pas donné pouvoir : Mme BELLET Béatrice, Mme CYRILLE D'HOOP Aurore

Date de convocation du Conseil Municipal : 12 mars 2024

Secrétaire de séance : Sébastien LEROUSSEAUD

Délibération 2024/ 024 du 19 mars 2024

Mise en place de volets roulants, et changement partiel des fenêtres et portes de la Mairie et des logements communaux – Etude des devis et choix de l'entreprise

Madame le Maire indique que la locataire du logement situé au 11 rue de la Mairie, a transmis un courrier le 26 septembre 2023 faisant état d'une dégradation des volets, conduisant à l'impossibilité de les fermer complètement. Il apparaît difficile et coûteux de réparer les volets existants. En ce sens, une option pour la mise en place de volets roulants paraît adaptée. Dans un souci d'harmonisation et de valorisation du patrimoine bâti, des devis ont été demandés pour l'ensemble du bâtiment.

Par ailleurs, il convient également de prévoir le remplacement de deux fenêtres et d'une porte d'entrée pour les deux logements communaux situés au-dessus de la mairie. En effet, ces ouvrants sont très anciens et nécessitent d'être changés pour améliorer la performance énergétique des logements et le confort des occupants.

Madame le Maire rappelle que des subventions ont été sollicitées pour ces travaux auprès du Conseil Départemental dans le cadre des CTD.

Madame le Maire présente les devis des entreprises :

- | | |
|---|----------------|
| - Menuiserie Nicolas | 12 849,36 € HT |
| - Menuiseries Fayette | 10 639,34 € HT |
| - SARLU Esprit d'ouverture portes et fenêtres du Limousin | 11 442,91 € HT |

A l'unanimité, le conseil municipal décide :

- D'autoriser Madame le Maire à signer le devis de SARLU Esprit d'ouverture portes et fenêtres du Limousin pour un montant de 11.442,91€ HT
- De dire que les crédits seront inscrits au budget primitif 2024.

Accusé de réception en préfecture
087-218705804-20240319-2024-024-DE
Date de télétransmission : 20/03/2024
Date de réception préfecture : 20/03/2024

Fait et délibéré en Mairie le jour, mois et an
En Mairie le 20 mars 2024
Le Maire

